



## Compte rendu de la séance du 13 Mars 2023

L'an 2023 et le 13 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de Chérisy légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de LETHUILLIER Michel, Maire de Chérisy.

Cette réunion s'est tenue à l'Espace Hugo, afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la COVID 19 (distanciation, port du masque, présence de gel hydroalcoolique).

**Présents** : M. LETHUILLIER Michel, Maire de Chérisy, M. BOUCHER Christian, Mme MURE RAVAUD Anne Marie, M. LOQUET Bruno-Pierre, M. MOREAU-PAGANELLI René-Jean, M. GARCIA MORA Juan Carlos, M. ROBERT Daniel, M. DESHAYES Ludovic, Mme VAVASSEUR Sophie, Mme BARROSO Corinne, M. LAIGNIER Frédéric, Mme POULAIN Josée, Mme LEGER Elodie, M. LACOUR Aurélien, M. BORGET Nicolas

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme DELISLE Florence à Mme MURE RAVAUD Anne Marie, Mme LETHUILLIER-POTOT Clarisse à M. LETHUILLIER Michel, Mme LOLLIVIER Céline à M. BORGET Nicolas

**Absent(s)** : Mme BORNAMBUC Michèle

**Nombre de membres**

- En Exercice au Conseil municipal : 19
- Présents : 15
- Procurations : 3
- Votants : 18

**Date de la convocation** : 06/03/2023

**Date d'affichage** : 06/03/2023

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BORGET Nicolas

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose l'ordre du jour.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. FINANCES**

- 1.1. Demandes de subventions : Fonds Vert et terrains de sport
- 1.2. Désignation d'un membre suppléant pour la commission thématique de l'Agglomération - Modification

### **2. QUESTIONS DIVERSES**

\*\*\*\*\*

### **1. FINANCES**

- 1.1. Demandes de subventions : Fonds Vert et terrains de sport

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) AU TITRE DES 5000 TERRAINS DE SPORT CREATION D'UN PÔLE MULTI SPORTS BALLONS**

*réf : 2023/03/13-001*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que notre projet de création d'un pôle multi-activités sportives - Pôle "Multisports ballons" pourrait s'inscrire dans le cadre d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des « 5000 terrains de sport » .

Le coût total de ce Pôle Multisports Ballons est estimé à 287 940 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des "5000 terrains de sport" d'un montant de 230 352€ HT (représentant 80% du montant des travaux).

Le début des travaux seraient programmés au cours de l'année 2023, sous réserve de l'obtention de la subvention, selon le plan de financement suivant :

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes HT</b>	
Montant total travaux	287 940 €	Autofinancement	57 588 €
		Subvention ANS plafonnée à 80%	230 352 €
<b>Total</b>	<b>287 940 €</b>	<b>Total</b>	<b>287 940 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'obtention d'une subvention au titre des "5000 terrains de sport" 2023.

**A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 0)**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)  
AU TITRE DES 5000 TERRAINS DE SPORT  
CREATION D'UN PÔLE "PARCOURS SPORTIF"**

*réf : 2023/03/13-002*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que notre projet de création d'un pôle multi-activités sportives - Pôle "Parcours sportif" pourrait s'inscrire dans le cadre d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des "5000 terrains de sport".

Le coût total de ce Pôle "Parcours sportif" est estimé à 17 896 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des "5000 terrains de sport" d'un montant de 14 316,80 € HT (représentant 80% du montant des travaux).

Le début des travaux seraient programmés au cours de l'année 2023, sous réserve de l'obtention de la subvention, selon le plan de financement suivant :

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes HT</b>	
Montant total travaux	17 896 €	Autofinancement	3 579,20 €
		Subvention ANS plafonnée à 80%	14 316,80 €
<b>Total</b>	<b>17 896 €</b>	<b>Total</b>	<b>17 896 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'obtention d'une subvention au titre des "5000 terrains de sport" 2023.

***A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 0)***

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)  
AU TITRE DES 5000 TERRAINS DE SPORT –  
CREATION D'UN PÔLE "RAQUETTES"**

*réf : 2023/03/13-003*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que notre projet de création d'un pôle multi-activités sportives - Pôle "Raquettes" pourrait s'inscrire dans le cadre d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des "5000 terrains de sport".

Le coût total de ce Pôle "Raquettes" est estimé à 512 872 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des "5000 terrains de sport" d'un montant de 410 298 € HT (représentant 80% du montant des travaux).

Le début des travaux seraient programmés au cours de l'année 2023, sous réserve de l'obtention de la subvention, selon le plan de financement suivant :

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes HT</b>	
Montant total travaux	512 872 €	Autofinancement	102 574 €
		Subvention ANS plafonnée à 80%	410 298 €
<b>Total</b>	<b>512 872 €</b>	<b>Total</b>	<b>512 872 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'obtention d'une subvention au titre des "5000 terrains de sport" 2023.

**A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 0)**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT -  
ISOLATION THERMIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE**

réf : 2023/03/13-004

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que notre projet de travaux d'isolation et de mise aux normes de l'école primaire pourrait s'inscrire dans le cadre d'une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert.

Le coût initial de notre projet est estimé à 732 805 € HT, auquel s'ajoute les frais d'Etudes et d'Architectes pour 132 721 € HT, ce qui porte le nouveau montant à 865 526 € HT. A ce montant, il peut être rajouté l'option de "Végétalisation en toiture et de murs" ainsi que "Brises soleil" pour un montant de 83 143 € HT amenant le montant total de l'opération, options comprises à 948 668€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert d'un montant de 346 210,40 € (40% d'un montant de travaux - hors option - estimé à 865 526 €) ou 379 467,20 € (40% sur un montant de 948 668 € HT avec option).

La commune a l'autofinancement nécessaire pour assurer le solde du coût de l'opération.

Le début des travaux seraient programmés au cours de l'année 2023, sous réserve de l'obtention de la subvention, selon le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Montant total travaux Hors option	865 526 €	Autofinancement	259 657,80 €
		Subvention FDI Structurant 30% ?	259 657,80 €
		<b>Subvention Fonds Vert 40% ?</b>	<b>346 210,40 €</b>
<b>Total</b>	<b>865 526 €</b>	<b>Total</b>	<b>865 526,00 €</b>

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'Etat pour l'obtention de cette subvention Fonds Vert 2023.

**A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 0)**

**DESIGNATION MEMBRE POUR UNE COMMISSION THEMATIQUE DE  
L'AGGLOMERATION - MODIFICATION**

réf : 2023/03/13-005

Monsieur le Maire rappelle la désignation des membres pour les commissions thématique de l'agglomération faite lors de la séance du conseil municipal du 02/10/2020, délibération n°D.2020/10/02-07.

Il informe qu'à la demande du suppléant de la commission "Eau/GEMAPI", Monsieur LOQUET Bruno, il convient de nommer une autre personne.

Il propose de nommer Monsieur Daniel ROBERT.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal accepte de nommer Monsieur Daniel ROBERT suppléant à la Commission "Eau/GÉMAPI".

***A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 0)***

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune figure dans les 3129 communes les mieux classées dans le « Palmarès des Villes et Villages où il fait bon vivre ».

Chaque commune est analysée sur 198 critères classées en 10 catégories : qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité, immobilier, préservation de l'environnement. Puis distinguées en fonction des catégories de population.

Monsieur le Maire annonce qu'il lui semble souhaitable de pouvoir organiser une réunion de mi-mandat avec la population.

Bruno LOQUET rappelle la matinée Nature propre, Samedi 18 mars à 9h, dans la cour de la mairie. Les camions seront vidés le dimanche matin à l'ASC de Mézières-en-Drouais.

Il informe que 51 tombes ont été relevées, comme décidé par l'ensemble du Conseil par délibération du 16 décembre 2022, et 21 caveaux vont être démolis. Le cimetière devrait être propre pour les rameaux.

René-Jean MOREAU-PAGANELLI signale que les 2 nouvelles portes de la salle communale : seront livrées dans une quinzaine de jours ainsi que le carreau cassé lors de la pose. La société BROSSET reprend le chantier la semaine prochaine.

Juan-Carlos GARCIA-MORA informe qu'il a entrepris avec Bruno LOQUET le recensement de tous les panneaux de signalisation afin de voir s'ils sont toujours aux normes et de mettre à jour un arrêté correspondant.

Daniel ROBERT signale l'augmentation de 5% du montant de participation au Syndicat des Fossés. Lors de la commission de l'Agglo « Assainissement », le sujet des eaux pluviales a été abordé. Le transfert des compétences ayant été refusé par les communes (malgré l'obligation), actuellement lorsque l'Agglo intervient pour le compte d'une commune, l'intervention est refacturée à la commune en diminuant la compensation. Monsieur le Maire ajoute que la commune a été obligée d'intervenir en urgence rue du Pont de l'Eure car le réseau d'eaux pluviales était totalement bouché.

Daniel ROBERT signale que le SMICA utilise l'application « Panneau Pocket » qui permet de communiquer rapidement les problèmes rencontrés sur le réseau. Il demande si la commune ne devrait également utiliser cette application. Bruno LOQUET soulève le nombre de supports de communication déjà en place et pense qu'il va falloir en éliminer car cela fait beaucoup de travail à mettre à jour tous ces supports.

Ludovic DESHAYES parle de la réunion SBV4R. Il informe d'un projet Grand Cherisy. L'agence de l'eau veut supprimer tous les vannages, afin que tous les poissons puissent remonter naturellement le cours de la rivière. Monsieur DESHAYES signale qu'il existe un poisson protégé dans nos rivières : la loche de rivière. Les Moulins de Cherisy ont donné un accord de principe car ils n'entretiennent rien. Monsieur le Maire n'est pas du même avis signalant que la retenue des eaux est nécessaire, notamment en période de sécheresse. Il souhaiterait avoir une ou deux commissions « Travaux » par an.

Sophie VAVASSEUR informe qu'il y a eu une réunion CCAS pour décider d'une aide financière d'urgence. Elle rappelle la réunion mutuelle communale AXA qui est prévue le Jeudi 16 mars à 17h à l'Espace Hugo. Elle remercie Nicolas BORGET pour son affiche. Une

centaine de personnes ont répondu positivement à ce RDV. Elle informe que les tarifs des mutuelles proposées seraient réduits de 25% à vie...

Frédéric LAIGNIER rappelle la prochaine réunion du CMJ, Samedi 18 mars de 14h à 15h.

Séance levée à : 20:45

En mairie, le 16/03/2023  
Le Maire,  
Michel LETHUILLIER